

Judi 17 mars 2005



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

# FEUILLETON

N° 22  
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

### AFFAIRES COURANTES

#### PÉTITIONS

M<sup>me</sup> DRIEDGER  
M<sup>me</sup> ROWAT  
M<sup>me</sup> TAILLIEU  
M. LAMOUREUX  
M. CULLEN  
M. SCHULER  
M. GOERTZEN

#### RAPPORTS DE COMITÉS

#### DÉPÔT DE RAPPORTS

#### DÉCLARATIONS DE MINISTRE

#### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* ROBINSON

(N° 3) — *Loi sur la protection accordée aux propriétaires de biens à l'égard des sentiers récréatifs (modification de la Loi sur la responsabilité des occupants)/The Recreational Trail Property Owners Protection Act (Occupiers' Liability Act Amended)*

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation le Collège de Saint-Boniface/Le Collège de Saint-Boniface Incorporation Amendment Act*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 19) — *Loi de 2005 portant affectation anticipée de crédits/The Interim Appropriation Act, 2005*

M. le *ministre* SELINGER

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les baux viagers/The Life Leases Amendment Act*

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (aiguilles utilisées en milieu médical)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Needles in Medical Workplaces)*

M. MAGUIRE

(N° 204) — *Loi sur les audiologistes et les orthophonistes/The Audiologists and Speech Language Pathologists Act*

M. CUMMINGS

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative (tenue d'élections à date fixe)/The Legislative Assembly Amendment Act (Set Date Elections)*

M<sup>me</sup> TAILLIEU

(N° 206) — *Loi modifiant la Loi sur les personnes vulnérables ayant une déficience mentale/The Vulnerable Persons Living with a Mental Disability Amendment Act*

## **QUESTIONS ORALES**

## **DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ**

# **ORDRE DU JOUR**

## **AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

### **REPRISE DU DÉBAT (HUITIÈME JOUR)**

Motion de M. le *ministre* SELINGER :

Que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Motion d'amendement de M. MURRAY :

Que la motion soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

« déplore que, par le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

a) qu'il ne propose aucune vision et qu'il ne tient pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines;

b) qu'il ne présente pas de plan économique à long terme ni de stratégie visant à réduire les impôts qui prennent en considération que les Manitobains et Manitobaines sont maintenant, sous le gouvernement Doer, les contribuables les plus imposés à l'ouest du Nouveau-Brunswick et qu'il ne fait pas du Manitoba une province nantie;

c) qu'il ne s'est pas engagé à réduire la dette du Manitoba qui s'est alourdie sous le gouvernement néo-démocrate de Doer, hypothéquant ainsi l'avenir de nos enfants;

d) qu'il n'a pas éliminé les taxes scolaires prélevées à l'égard des résidences et des terres agricoles;

e) qu'il n'a pas fait d'offre visant à satisfaire les besoins des municipalités au Manitoba;

f) qu'il n'a pas offert de financement approprié aux établissements d'enseignement postsecondaire;

g) qu'il n'a pas fourni d'aide aux producteurs de bétail manitobains et qu'il n'a pas su augmenter suffisamment la capacité de la province en matière d'abattage;

h) qu'il ne s'est pas engagé à mener une étude sérieuse sur les activités et la gestion des offices régionaux de la santé;

i) qu'il n'a pas élaboré de plan à long terme visant à réduire les listes d'attentes en matière de soins de santé;

j) qu'il n'a pas saisi l'occasion de permettre aux cliniques privées de fournir des soins de santé payés par la province;

k) qu'il n'a pas fourni de solution aux parents en matière de garderie en n'appuyant pas ni les garderies à but lucratif ni les garderies à but non lucratif, et en n'offrant pas de crédits d'impôt aux parents qui restent à la maison;

l) qu'il n'a pas protégé les malades ni les aînés en augmentant la franchise du Régime d'assurance-médicaments de 20 % en quatre ans;

m) qu'il ne s'est pas engagé à protéger l'environnement du Manitoba en n'élaborant pas de programmes de développement durable en matière de recyclage et de gestion des produits;

n) qu'il ne s'est pas attaqué au nombre élevé de vols d'automobiles ni au nombre record de meurtres;

o) qu'il n'a pas élaboré de plan ou de stratégie visant à démanteler les gangs existants et à éviter l'arrivée de nouveaux gangs au Manitoba;

p) qu'il ne s'est pas attaqué au nombre élevé de serres privées et de laboratoires produisant des drogues illégales ni à la prolifération des drogues;

q) qu'il n'a pas su reconnaître qu'en puisant dans les fonds d'Hydro-Manitoba, il a contribué à l'augmentation de 10 % des frais d'électricité;

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba. »

Motion d'amendement de M. GERRARD :

Que l'amendement soit amendé par adjonction de ce qui suit :

« Que l'Assemblée déplore également que, par le présent budget, le gouvernement ne tienne pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

r) qu'il n'a pas proposé de plan efficace visant à améliorer la santé et à prévenir la maladie;

s) qu'il n'a pas présenté de stratégie efficace visant à éliminer la pauvreté infantile;

t) qu'il n'a pas présenté aux Manitobains un plan nécessaire à la réduction de l'obésité et du diabète chez les enfants;

u) qu'il n'a pas reconnu aux Manitobains le droit d'avoir accès à des soins de santé de qualité en temps opportun;

v) qu'il n'a pas su faire mieux que le précédent gouvernement conservateur et qu'il n'a pu améliorer la santé dentaire des enfants au Manitoba ni diminuer l'incidence des caries chez les jeunes enfants. »

(ouvert)

---

## COMITÉ PLÉNIER

## COMITÉ DES SUBSIDES

---

## ÉTAPE DU RAPPORT — DÉBAT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N<sup>o</sup> 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*

[4 amendements — M. GERRARD]

(M. CUMMINGS — premier amendement)

(M. FAURSCHOU — deuxième amendement)

(M. FAURSCHOU — troisième amendement)

(M. FAURSCHOU — quatrième amendement)

[2 amendements — M. FAURSCHOU]

(M. LAMOUREUX — premier amendement)

(M. LAMOUREUX — deuxième amendement)

---

## ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* ASHTON

(N° 22) — *Loi sur la protection des eaux/The Water Protection Act*  
(amendements [7] — M. FAURSCHOU)  
(amendements [12] — M. le *ministre* ASHTON)

---

## DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (peines applicables en matière de protection des enfants)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Protection Penalties)*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (Commission d'appel des accidents de la route)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Injury Compensation Appeal Commission)*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 6) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels/The Real Property Amendment Act*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers/The Personal Investigations Amendment Act*  
(M. LOEWEN)

Motion de M. le *ministre* ROBINSON

(N° 9) — *Loi sur la Société du Centre du centenaire du Manitoba/The Manitoba Centennial Centre Corporation Act*  
(M. LOEWEN)

Motion de M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 10) — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act*  
(M. REIMER)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools/The Liquor Control Amendment Act*  
(M. le *ministre* ASHTON)

---

## **DEUXIÈME LECTURE**

M<sup>me</sup> la *ministre* OSWALD

(N° 8) — *Loi sur le Conseil manitobain du vieillissement/The Manitoba Council on Aging Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges de paix)/The Provincial Court Amendment Act (Justices of the Peace)*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*  
(imprimé)

M<sup>me</sup> la *ministre* ALLAN

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur le permis d'électricien/The Electricians' Licence Amendment Act*  
(imprimé)

M. le *ministre* SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*  
(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)  
(imprimé)

M. le *ministre* STRUTHERS

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune/The Wildlife Amendment Act*  
(imprimé)

M. le *ministre* SALE

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les offices régionaux de la santé et la Loi sur la preuve au Manitoba/The Regional Health Authorities Amendment and Manitoba Evidence Amendment Act*  
(imprimé)